

THEMES

Réseau des territoires
Formation
Forêt des collectivités
Bois énergie
Bois construction
Montagne
Multifonctionnalité

L'INFO 74 | mai 2016 | n° 6

ZOOM

La grande Région Auvergne-Rhône-Alpes : les élus des collectivités s'organisent pour mutualiser leur action sur la forêt et la filière bois

Actus :

Assemblée générale de l'association des Communes forestières de Haute-Savoie

L'exploitation forestière par traction animale, faisabilité technique et enjeux

Les Communes forestières d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont fusionné !

Dans la dynamique initiée par la création de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, les associations de Communes forestières Auvergne et Rhône-Alpes ont finalisé ce samedi 28 mai 2016, leur fusion effective...

Agenda :

La vente publique 73-74 aura lieu à la Motte-Servolex le 9 juin 2016 à 8h30

C'est au cœur du Pilat, dans la Loire, que la nouvelle organisation des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes présente les orientations politiques et stratégiques défendues auprès de son public cible : les élus des collectivités, concernées par la forêt et sa filière, tant pour l'aménagement de leur territoire, son développement économique et sa gestion durable, que par la valorisation de leur propriété forestière.

Les Communes forestières œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local :

- Circuits courts,
- Emplois locaux,
- Mobilisation et valorisation des bois,
- Gestion durable et services écosystémiques sont les fondements de leur intervention.

Fortes de ces valeurs partagées, **les Communes forestières d’Auvergne et de Rhône-Alpes ont fusionné** ce 28 mai 2016 !

Ainsi à l’échelle de la grande Région, les Communes forestières représentent :

- 9 associations départementales,
- 889 communes adhérentes,
- 52 autres collectivités publiques (EPCI, syndicats,...).

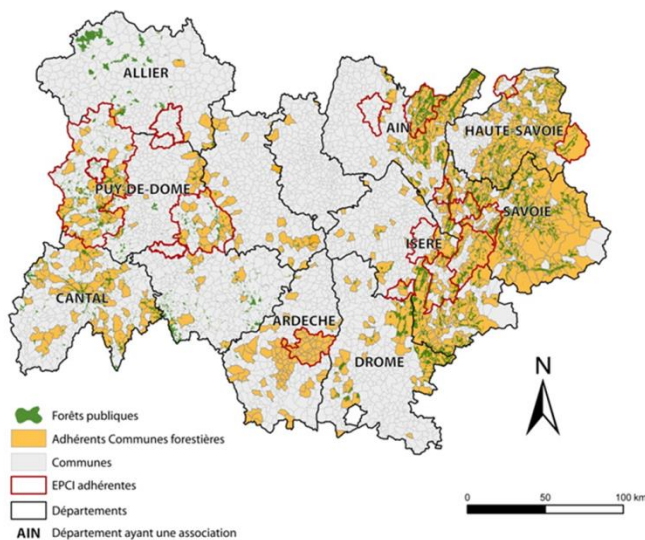
Nommée « **Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes** », cette nouvelle association loi 1901 est affiliée à la Fédération nationale des Communes forestières.

Le réseau des Communes forestières constitue une force de proposition vis-à-vis de l’Europe, de l’Etat, de la Région et des Départements, pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte des territoires. Elles ont pour cela une triple légitimité : elles représentent et accompagnent **les élus propriétaires forestiers, aménageurs du territoire et maîtres d’ouvrage de bâtiments publics**. Par ce triple rôle, elles ont un effet d’entraînement fort sur la valorisation de la forêt et du bois.

Les élus en charge du développement économique local sont légitimes pour orienter la destination de la ressource, arbitrer les conflits d’usage, faciliter les dynamiques d’acteurs, prendre la maîtrise d’ouvrage de projets forêt/bois, et sont, par leurs fonctions, garants de l’intérêt général.

Les Communes forestières **informent, forment, accompagnent et outillent les élus** sur une multitude de thématiques concernant la forêt et la filière bois.

Les Communes forestières en Auvergne-Rhône-Alpes



L'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes :

9 associations départementales

889 communes adhérentes

52 autres collectivités adhérentes
(Région, Départements, Communauté de communes, SMGF...)

Une ligne politique Auvergne-Rhône-Alpes commune : valoriser plus en mobilisant mieux !

Avec les derniers chantiers entrepris au niveau national, signature du Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 de l'Office national des forêts, et participation à la rédaction du plan national de la forêt et du bois, **les Communes forestières se positionnent pour mobiliser plus de bois dans le respect de la gestion durable des forêts et de sa valorisation locale.**

Ainsi, **75%** des forêts des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes sont éco-certifiées **PEFC** et sont dotées d'un **document d'aménagement**. Ce dernier garantit la gestion durable et assure la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier pour que la forêt contribue à l'équilibre de trois fonctions : écologique, économique et sociale.

Par les actions qu'elles déploient, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes agissent pour :

- **Appuyer les intercommunalités** pour qu'elles intègrent le sujet forestier dans les **politiques locales et de massifs** : la forêt et la filière bois sont des composantes au cœur de l'aménagement et de l'économie des territoires ruraux et montagnards pilotés par les élus,
- Accroître la valorisation du **bois local dans la construction** : montrer l'exemple, innover et expérimenter pour dupliquer,
- Accroître la valorisation des produits dans le domaine du **bois énergie** (rôle des élus dans l'organisation de l'approvisionnement local en plaquettes forestières, la gestion de leurs équipements : hangars, réseaux, chaufferies),
- **Accroître la récolte et mieux commercialiser** : les élus d'Auvergne et de Rhône-Alpes sont détenteurs d'une ressource en bois qui représente 426 000 hectares et qui permet la commercialisation de 850 000 m³ de bois par an (source ONF); et développer des **actions conjointes en forêts publiques et privées**,
- Agir efficacement sur le **foncier forestier** : nouvelles prérogatives des élus permises par la loi d'Avenir,
- Atteindre le maximum d'élus par des actions d'information et de formation : l'Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes est un **organisme de formation agréé**.

ACTUS | forêts des collectivités

Assemblée générale de l'association des Communes forestières de Haute-Savoie

Plus de 60 élus étaient présents à l'assemblée générale de l'association des Communes forestières de Haute-Savoie qui s'est déroulée à Magland, vendredi 15 avril 2016. L'occasion de dresser le **bilan de l'année 2015, d'examiner les actions et les projets porteurs de développement.**



En ouverture de séance, René Pouchot, président de l'association des Communes forestières de Haute-Savoie, indique que l'assemblée générale de l'association se tient tardivement puisque, comme le prévoient les statuts, il avait été prévu de se retrouver en octobre dernier. Mais les tristes évènements qui ont secoué le pays et les mesures de sécurité mises en place ont conduits à reporter cette assemblée au 15 avril 2016. Il remercie Dominique Jarlier Président de la Fédération Nationale d'être présent, ainsi que les nombreux participants.

Après la partie statutaire, le rapport d'activité 2015 de l'association a présenté ses quatre principaux axes de travail :

- le **suivi des politiques et l'appui aux communes forestières**,
- le **suivi des territoires** de projets forestiers,
- les **formations**.

Mais bien d'autres sujets cruciaux étaient inscrits à l'ordre du jour.

Une présentation du projet interreg formicâble

Le projet câble fait partie du Programme européen de coopération territoriale Interreg France Suisse 2014-2020, qui soutient des projets transfrontaliers.

Il a pour objectif de relancer la filière câble par le développement des compétences des acteurs et en **mutualisant les bonnes pratiques entre la France et la Suisse**, mais aussi de contribuer à conforter les entreprises de débardage par câble, et à favoriser ainsi l'exploitation d'une ressource bois jusqu'alors peu sollicitée du fait des difficultés d'accès.

Une présentation de la Charte des bonnes pratiques

A l'initiative de l'association des communes forestières de Haute-Savoie, la charte des bonnes pratiques de l'exploitation forestière a été reprise par FIB74 en 2010 et le Pôle Excellence Bois à partir de 2013. Son objectif est de proposer à l'ensemble des acteurs de l'exploitation forestière un **cadre commun de coopération et de communication**, en amont des chantiers forestiers, dans le but de **prévenir au mieux les conflits** liés aux chantiers forestiers. Le principe de la charte est de rappeler à chaque catégorie d'acteur forestier (propriétaire, maître d'ouvrage, ETF) les responsabilités qui lui incombent, notamment en matière de contrats ou de prise en charge d'éventuels dégâts d'exploitation.

Intervention de l'ONF sur les ventes de bois contractualisation, cours des bois, perspective

Après une présentation en quelques chiffres de la forêt en Haute-Savoie, un bilan 2014 et 2015 a été réalisé concernant les ventes en bloc et sur pied et le bois façonné des forêts communales. La problématique des scolytes qui a touché le département en 2015 a également été évoquée.

La fusion des régions au sein des communes forestières

Roger VILLIEN, Président de l'Union Régionale des associations des communes forestières de Rhône-Alpes indique que la fusion entre les communes forestières d'Auvergne et de Rhône-Alpes est en cours et se statuera lors de la prochaine assemblée générale le 28 mai prochain. Les nouveaux statuts seront alors votés ainsi que le budget de la nouvelle structure.

Présentation du Contrat d'objectifs et de performance Etat-ONF-FNCOFOR et Les grands enjeux défendus par notre Fédération nationale

Le 7 mars 2016, le nouveau Contrat relatif à la gestion des forêts publiques françaises pour la période 2016-2020 a été signé par l'Etat, l'ONF et la Fédération nationale des Communes forestières. Il cible une mobilisation accrue des bois avec 8,5 millions de m³ de bois à récolter pour 2020. Les communes devront ainsi produire des efforts supplémentaires pour accroître la mobilisation des bois et faciliter l'approvisionnement des entreprises tout en veillant à ce que leurs forêts continuent à répondre aux attentes diverses des citoyens.

Enfin, l'ONF doit construire son avenir en prenant la pleine mesure de sa responsabilité dans l'économie de la filière, en se réformant dans ses pratiques et sa gestion, mais aussi en renforçant une relation de proximité et de confiance avec les élus forestiers dans les territoires.

Exploitation forestière par traction animale, faisabilité technique et enjeux

Le 18 mai dernier, les associations des Communes forestières de Savoie et Haute-Savoie en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Chambéry métropole, la commune de Saint-Jean-d'Arvey et l'Office national des forêts, ont organisé une réunion d'information sur la thématique « Exploitation forestière par traction animale, faisabilité technique et enjeux ».

La forêt est une ressource abondante en Savoie, cependant, cette richesse n'est pas exploitée au mieux compte-tenu du **déficit de desserte forestière** et des **difficultés d'exploitation forestière**. Aussi, la valorisation de secteurs aujourd'hui difficilement exploitables constitue un enjeu d'importance pour la filière bois, tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Dans ce cadre, la **traction animale** est un moyen de réaliser des travaux d'exploitation forestière soucieux de la **protection des sols, des peuplements et des habitats**. Au même titre que les moyens classiques de débardage (tracteur ou câble), sa mise en œuvre ne s'improvise pas et nécessite de solides connaissances de cette technique.

Après l'accueil en mairie de **Saint-Jean-d'Arvey** par Monsieur le Maire, la formation s'est poursuivie par une visite en forêt communale d'un chantier où le débardage était réalisé par des chevaux. L'utilisation de la traction animale présentait ici de **multiples intérêts pour la commune**, en répondant à plusieurs enjeux : sécurité et performances, protection, production, social et environnemental. L'objectif ici était de **limiter l'impact** sur le peuplement d'avenir, de conserver la stabilité du peuplement et de réaliser une exploitation de qualité dans les meilleurs délais.

Cette matinée a donc permis aux différents participants de **connaître dans quelles conditions peut être utilisée la traction animale** dans le cadre d'une exploitation forestière et d'échanger sur sa complémentarité avec la mécanisation.

A COTE

A COTE | AIN

De l'aménagement à la commercialisation, la validation du programme annuel de coupes

Afin d'exposer les modifications concernant la procédure de présentation et de validation du programme annuel de coupes, et de spécifier les points d'attention aux élus de l'Ain, l'association des Communes forestières de l'Ain, en partenariat avec l'Office national des forêts, a organisé une soirée d'échanges le 25 février 2016 à la salle de l'Eden à Nantua.

[Lire la suite](#)

La mise en place de l'observatoire forestier des montagnes de l'Ain

La connaissance de la ressource forestière et de son évolution est un élément primordial dans les orientations politiques d'un territoire, Dans cette optique, le Conseil départemental de l'Ain a financé, en 2015, la mise en place d'un observatoire forestier des montagnes de l'Ain.

[Lire la suite](#)

A COTE | ALLIER

Les élus locaux de l'Allier ont impulsé la création de l'Association départementale des Communes forestières

Les élus de l'Allier ont montré leur détermination à prendre en main les enjeux forestiers du département, en créant, le 2 février 2015, l'association des Communes forestières de l'Allier, permettant ainsi une meilleure représentation auprès des diverses instances départementales et élus départementaux.

[Lire la suite](#)

A COTE | ARDECHE

Voiries communales et chantiers forestiers : une rencontre entre élus et acteurs forestiers pour plus de concertation

Une table ronde a permis aux élus et professionnels de la filière bois d'échanger autour de l'utilisation des voiries communales lors des chantiers forestiers et de mettre en lumière les attentes et besoins de chacun.

[Lire la suite](#)

La Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche se lance dans un vaste programme de mobilisation foncière forestière aux côtés de l'Union régionale des Communes forestières Rhône-Alpes et de la SAFER Rhône-Alpes

Suite à la candidature du projet Symbiose portée par l'Union régionale des Communes forestières de Rhône-Alpes aux côtés de 13 autres partenaires, une convention vient d'être signée avec la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche, point de départ à l'action de mobilisation foncière forestière prévue sur son territoire pour les 3 années à venir.

[Lire la suite](#)

Les Communes forestières Massif Central se mobilisent

L'assemblée générale du Comité Massif Central des Communes forestières s'est tenue le 11 janvier 2016 à Lempdes (63). Au programme : désignation d'un nouveau bureau, changement de nom pour devenir les Communes forestières massif Central, rappel des actions menées et rencontre avec le CGET et le GIP.

[Lire la suite](#)

A COTE | DROME

Pourquoi se mobiliser pour la filière forêt-bois aux-côtés des Communes forestières ?

L'ensemble des activités et des bénéfices liés à la forêt et au bois font l'objet d'intérêts croissants de la part des politiques et plus globalement de notre société. Les élus locaux, en tant qu'aménageurs du territoire et décideurs, ont donc un rôle à jouer pour faire de la filière forêt-bois un facteur de développement territorial.

[Lire la suite](#)

A COTE | HAUTE-LOIRE

Nord de la Haute-Loire : à la recherche d'outils d'amélioration de l'utilisation de la voirie forestière

L'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes anime une concertation élus-exploitants pour améliorer l'utilisation de la voirie forestière, en partenariat avec le PNR du Livradois-Forez et Auvergne PromoBois.

[Lire la suite](#)

A COTE | ISERE

Les élus du Trièves impliqués dans la commercialisation de leurs bois

C'est au cœur du massif du Trièves, dans la commune de Clelles, que s'est tenu le 29 avril 2016 une formation à destination des élus sur le thème de la commercialisation du bois. Onze élus étaient présents à cet évènement organisé conjointement par l'association des Communes forestières de l'Isère et la Communauté de communes du Trièves.

[Lire la suite](#)

Le réseau des correspondants forêts : un outil qui suscite l'engouement dans les Bonnevaux

Fortes de leur appartenance au réseau des chartes forestières de territoire, les collectivités regorgent d'initiatives pour animer et dynamiser la filière forêt-bois locale : le réseau des correspondants forêt est l'une d'entre elles.

[Lire la suite](#)

A COTE | PUY-DE-DOME

Une démarche commune en faveur de l'exploitation des chaufferies bois-énergie

L'appel à manifestation d'intérêt MAGMA vise à développer de nouveaux outils pour optimiser les prestations liées à l'exploitation des chaufferies bois-énergie. Suite à un appel à candidatures lancé en janvier 2015, ce sont aujourd'hui 9 collectivités de l'arrondissement d'Ambert qui ont choisi de s'unir autour d'une démarche commune.

[Lire la suite](#)

A COTE | SAVOIE

Exploitation forestière par traction animale, faisabilité technique et enjeux

Le 18 mai dernier, les associations des Communes forestières de Savoie et Haute-Savoie en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Chambéry métropole, la Commune de St Jean d'Arvey et l'Office National des Forêts, ont organisé une réunion d'information sur la thématique « Exploitation forestière par traction animale, faisabilité technique et enjeux ».

[Lire la suite](#)

Le Réseau est animé par

l'Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

Maison des parcs et de la montagne | 256, rue de la République 73000 CHAMBERY

Tel : 04 79 60 49 05 | Fax : 09 72 27 14 22 | Mail : auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Visitez le site internet du Réseau : <http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/>

L e t t r e c o f i n a n c é e p a r l ' U n i o n E u r o p é e n n e

